

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro d	le permis	permis		Date d'inspection	
058626 NB INC.	2012600			Le 11 septembre 2023		
Nom de l'établissement				Numéro de téléphone		
Garderie ABC Deux	(506) 857-8999					
Adresse						
82 Drummond Street Moncton NB E1A 2Z2						
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste				
Paula Morin		Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme		Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux						
Les éléments suivants ont été observés : -Ratio enfant et personne éducatrice -Un échantillon a été effectué afin de vérifier si les dossiers des membres du personnel étaient completsLes vérifications du casier judiciaire\vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, certificat de secourisme valide et un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCR) valide, les descriptions des fonctions et responsabilités a été vérifié auprès du ou des nouveaux membres du personnelLa routine quotidienne -L'aire de jeu intérieur -Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque moisUn plan d'entretien et de vérification de l'équipement fixe est indiqué être vérifié chaque mois. Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a d'observé les enfants jouer des jeux libres, se laver les mains et manger la collation (craquelins et lait).						
original signé par Paula Morin Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da		1 septe	embre 2023		
original signé par Carmelle Dunuis		1 م ا	1 santa	amhra 2023		

Date

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée